

## Pourquoi investir ?

**Je construis un bâtiment neuf** : il sera financé par la vente de l'électricité

**Je valorise une toiture existante** :

- je réalise un placement financier intéressant à long terme
- si besoin, j'ai la possibilité de financer le désamiantage grâce à la vente de l'électricité

**Au terme du contrat d'achat avec EDF (20 ans), je serai bénéficiaire d'une source d'énergie dont je pourrai disposer.**

## REFERENCES



## La procédure d'appel d'offre

- Les appels d'offre qui concernent les projets photovoltaïques sont gérés par la Commission de Régulation de l'Énergie : **la CRE**.
- Elle ouvre en moyenne 3 sessions de dépôts par an pour des projets des projets à partir de **100Kw** (600 m<sup>2</sup> de toiture Sud).
- Lorsque vous déposez votre projet, **c'est vous qui proposez le tarif d'achat. Mecojit vous guide dans cette démarche.**
- La commission a 3 ou 4 mois pour désigner les lauréats en fonction du quota d'énergie qu'elle doit atteindre et des tarifs d'achat proposés.

## MECOJIT c'est...

**50** MWc installés  
**470** centrales en activité  
**5** sessions d'appel d'offre

## En 2015

**10.5** MWc installés  
**90** installations montées  
**73** centrales mises en service

# Les étapes de votre projet



## De l'étude à la mise en service

### ● Avant le dépôt à la CRE

- Analyse du site : visite du chargé de projet qui validera avec vous les conditions de situation
- Calcul de la rentabilité du projet : faisabilité de raccordement, étude de rendement solaire, calcul du tarif d'achat, prévisionnel financier
- Obtention des autorisations d'urbanisme : permis de construire/déclaration préalable
- Recherche de financement bancaire

### ● Dépôt du dossier d'appel d'offre

Si le projet est validé par la Commission de régulation de l'Énergie, le délai pour la mise en service est de 18 à 24 mois.

### ● Après la décision de la CRE

- Demande du devis de raccordement à Erdf et du contrat d'achat à EDF
- Etudes complémentaires éventuelles : étude béton, géomètre (pour un bâtiment neuf), étude charpente (toiture existante)
- Réalisation des travaux
- Mise en service

### Les conditions optimales pour un projet rentable

Un minimum de surface :  
600 m<sup>2</sup>

Raccordement :  
Avoir un transformateur ou une ligne Haute Tension à moins de 100 mètres du lieu du projet

Pour un bâtiment neuf :  
une orientation plein sud

## LES + MECOJIT

### Une expérience éprouvée

Suivi des travaux sur le terrain, suivi administratif

### Des études et conseils personnalisés

Choix du matériel, système d'intégration

### Accompagnement tout au long du projet

Démarches bancaires, relations avec la CRE, EDF, ERDF, organismes de contrôle, présence lors de la mise en service

Une présence locale, proche de chez vous